

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 5350 à 5400, avenue Henri-Julien

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2018, aux termes de sa résolution CA18 25 0118, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **5350 à 5400, avenue Henri-Julien**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 1^{er} mai 2018, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, dans la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser la modification de la résolution CA06 25 0322 en vue de réduire la hauteur maximale à 4 étages.

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 13 avril 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx